

Commune de Dunières



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2019

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu de la précédente réunion
Désignation du secrétaire de séance

I - Affaires Financières

- Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs
- Formation BAFD Océane PEYRE

II – Affaires Administratives

- Avancements de grade 2019
- Désignation d'un référent forestier
- Convention assistance retraite 2019-2022
- Subvention pour jeune scolarisé au CFA BTP de la Loire « Michel CLUZEL »
- Transfert compétence assainissement à la CCPM

III – Affaires foncières

- Régularisation propriété DURIEUX François – La Ribeyre
- Vente d'une partie des biens de section de Leyrciel
- Vente parcelle BE n°604 – ZA Le Solier

IV – Travaux

- Point sur le dossier de l'école publique Jacques Prévert
- Projet de couverture des terrains de pétanque

V – Questions et informations diverses

- Emprunts lotissements
- Commission associations suite départ de Florian CHAUDIER
- Remerciements du BCD suite attribution subvention aux associations sportives
- Recrutement service administratif d'un DGS
- Prix du civisme
- Mise en place d'un groupe de travail pour la révision du PLU
- Point sur l'avancement de l'aire de camping-cars
- Maison de santé
- ...

Présents : Colette ARNAUD – Françoise BOUCHET – Marianne BOUIN – Cédric BRUYERE – Florian CHAUDIER – Solange DELOLME – Dominique DREVET – Evelyne EPALLE – Fabienne FANGET – Monique GOUY – Philippe GUERIN – Marina MONCHAL – Christophe MOULIN – Marie Laure OUDIN – Robert OUDIN – Roger ROBERT – Thierry SABOT – Henri SIGAUT – Robert TEXIER – Audrey TUDELA – Robert VALLAT

Excusés : Bernard DEFOUR (pouvoir à Henri SIGAUT) – Fabienne MANOHA (pouvoir à Christophe MOULIN).

Avant de débiter la séance, Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la décision académique intervenue dans la journée relative à l'école Jacques PREVERT. Il confirme que le matin il y aura 4 postes et 3 l'après-midi soit la perte d'un demi-poste à la rentrée car il y aurait moins d'élèves les après-midis mais malgré tout la classe restera ouverte. Parallèlement, une classe sera fermée dans le privé.

Madame Marie-Laure OUDIN est élue secrétaire.

I - Affaires Financières

- Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs

BUDGET PRINCIPAL :

Section de fonctionnement : Dépenses : 1 910 956.58 € - Recettes : 2 450 771.45 €

Section investissement : Dépenses : 1 174 647.93 € - Recettes : 1 284 546.76 €

Vote Résultats :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 22

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement : Dépenses : 160 854.55 € - Recettes : 161 365.94 €

Section d'investissement : Dépenses : 185 345.27 € - Recettes : 261 245.15 €

Vote Résultats :

Contre : 4

Absentions : 6

Pour : 13

BUDGET EAU :

Section de fonctionnement : Dépenses : 144 575.81 € - Recettes : 151 968.44 €

Section d'investissement : Dépenses : 76 154.10 – Recettes : 52 825.52 €

Vote Résultats :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 22

BUDGET LOTISSEMENTS

L'Orée de Ville

Section de fonctionnement : Dépenses : 113 624.39 € - Recettes : 113 624.39 €

Section d'investissement : Dépenses : 43 614.77 € - Recettes : 68 359.62 €

Le Soleil

Section de fonctionnement : Dépenses : 223 910.22 € - Recettes : 223 910.22 €

Section investissement : Dépenses : 80 992.88 € - Recettes 141 667.34 €

Vote Résultats :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 23

- Formation BAFD

Actuellement, 3 agents titulaires interviennent au centre de loisirs pour palier d'éventuelles absences et s'assurer une suppléance au niveau de la direction, le Conseil Municipal à la majorité moins 3 abstentions accepte de financer le BAFD d'un des agents.

- Avancements de grade 2019

Deux agents des services techniques et un au niveau administratif peuvent prétendre à un avancement de grade. Le Conseil Municipal à la majorité moins une abstention autorise la création des postes correspondants.

- Désignation d'un référent forestier

Les entrepreneurs de travaux forestiers ont l'obligation de faire une déclaration de chantier dans certains cas. Monsieur Henri SIGAUT est désigné référent.

- Convention assistance retraite 2019-2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le renouvellement de la convention pour le service assistance retraite pour la période 2019-2022 Ce service aide la Commune pour les dossiers relevant de la CNRACL.

- Subvention pour jeune scolarisé au CFA BTP de la Loire « Michel CLUZEL »

Le Conseil Municipal par 12 voix contre, 1 abstention et 10 voix pour, refuse de verser une subvention forfaitaire de 90 € par apprenti issu de la Commune au CFA BTP de la Loire « Michel CLUZEL ».

- Transfert compétence eau assainissement à la CCPM

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon au 1er janvier 2020 de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées.

III – Affaires foncières

- Régularisation propriété DURIEUX François – La Ribeyre

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la régularisation foncière de la parcelle BE n°171 lieu-dit la Ribeyre. La parcelle BE n°675 (1130 m²) sera conservée par Monsieur DURIEUX François et la parcelle BE n°674 (100m²) occupée par la voirie sera vendue à la Commune.

- Vente d'une partie des biens de section de Leyriciel

Avant de procéder à la vente des parcelles ex biens de section de LEYRICIEL à Messieurs PEYRON (AR n°343 m² de 86 m² et AR 341 de n°1233 m²) et ODIN Monsieur PEYRON : (AR n°136 de 387 m², AR 139 de 69 m², AR 152 de 715 m²) il convient d'aller procéder sur site à des vérifications. Une fois celles-ci effectuées la vente pourra être concrétisée.

- Vente parcelle BE n°604 – ZA Le Solier

Monsieur Pascal GOUY souhaite acquérir la parcelle BE n°604 d'une contenance de 445 m² appartenant à la Commune pour y faire du stockage

A l'unanimité le Conseil Municipal valide le report de la décision, dans l'attente d'éléments techniques liés à la station d'épuration qui jouxte ce terrain. En effet, en cas de rénovation de la station actuelle cette surface pourrait être nécessaire.

IV – Travaux

- Point sur le dossier de l'école publique Jacques Prévert

L'avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne le 1^{er} février 2019 avec une remise des offres au 1^{er} mars 2019 à 12H. Le plan de financement a été élaboré. Il conviendra de fournir des données actualisées aux différents organismes pour la mise à jour des dossiers de subvention notamment en matière de DETR 2019 – 2^{ème} tranche.

- Projet de couverture des terrains de pétanque.

Le Conseil Municipal par 15 voix contre – 3 absentions - 5 votes pour, décide de ne pas donner suite au projet de couverture des jeux de pétanque.

V – Questions et informations diverses

- Emprunts lotissements L'Orée de Ville et le Soleil.

Lors de la création des lotissements deux emprunts avaient été contractés. 6 lots sur 16 ont été vendus. La Commune n'est pas en capacité de rembourser la dernière échéance. Le Conseil Municipal valide l'idée d'un nouvel emprunt.

- Commission associations

Suite à la décision de Florian CHAUDIER, d'arrêter sa délégation et donc de laisser la « tête » de la Commission associations depuis le 1^{er} janvier 2019, Madame Colette ARNAUD-SOUBEYRAND, conseiller délégué, lui succède.

- Remerciements du Basket Club Dunières suite attribution subvention aux associations sportives

Par courrier en date du 31 décembre 2018, le Basket Club de Dunières remercie la Commune pour la subvention accordée au titre des subventions aux associations sportives.

- Recrutement service administratif d'un DGS

Une offre d'emploi est parue afin de procéder au recrutement d'un DGS. La répartition des tâches liées à ce poste sera par la même occasion revue.

- Prix du civisme

L'association des membres de l'Ordre National du mérite décerne chaque année un prix départemental du civisme destiné à mettre en valeur les actions réalisées par un jeune ou un groupe de jeunes entre 8 et 18 ans. Monsieur Le Maire a souhaité présenter le groupe 3^{ème} EPI Citoyen du Collège. Ces élèves sont à l'origine de la plantation de l'arbre de la Paix et de la réalisation d'une fresque citoyenne

- Mise en place d'un groupe de travail pour la révision du PLU

Christophe MOULIN - Marie Laure OUDIN – Robert VALLAT se sont proposés pour intégrer le groupe de travail.

- Point sur l'avancement de l'aire de camping-cars

Les travaux devraient commencer au printemps 2019.

- Maison de santé

Monsieur Le Maire annonce que l'avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne le 08 février 2019 avec une date de réception des offres fixée au 08 mars 2019.

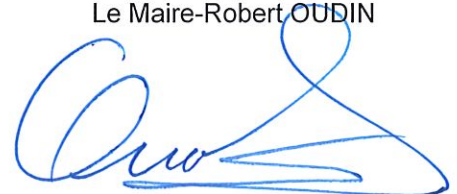
- Convention Vélorail

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la signature des conventions nécessaires à l'exploitation du Vélorail par la SARL Vélorail du Velay représentée par Monsieur MEUT.

Fin de la séance.

Fait à DUNIERES, le 18 février 2019

Le Maire-Robert OUDIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Oudin', with a large, stylized flourish at the end.

